

---

MARRAKECH – Révisions au programme des nouveaux gTLD et activités connexes

Lundi 7 mars 2016 – 15h15 à 16h30 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

KAREN LENTZ :                   Bonjour, tout le monde. Nous allons commencer d'ici une minute. Merci.

Bonsoir. Bienvenue à la session concernant les activités liées au Programme des nouveaux gTLDs aux révisions du Programme des nouveaux gTLDs. Je suis Karen Lentz, je travaille pour l'ICANN, et j'ai des collègues ici au Panel qui vont discuter de ces sujets avec moi. J'ai Jonathan à mes côtés, qui est le directeur de l'Équipe de révision de concurrence, confiance et choix du consommateur. J'ai également un des coprésidents du Groupe de travail sur le PDP de la GNSO concernant les procédures pour les séries ultérieures de gTLDs. À ma gauche, j'ai Benno Overeinder. Benno fait partie de l'Équipe d'étude qui travaille sur l'analyse et la continuité de la stabilité, la sécurité, et il va nous donner une mise à jour des activités qu'ils ont réalisées.

Cette session est un peu différente des autres qui ont eu lieu. J'ai travaillé jusqu'à présent avec mes collègues sur le recueil de l'information, sur les mesures, les métriques, les sondages et les... Et en ce moment, nous avons des parties prenantes qui

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

évaluent les données que nous avons recueillies et qui commencent à participer à l'analyse, à l'évaluation des expériences et des informations que nous avons recueillies, et elles essaient de nous aider à comprendre qu'est-ce qu'on peut tirer comme conclusion et quelles recommandations on peut faire. Ce travail est donc en cours.

Notre but, aujourd'hui, est de vous donner une mise à jour de nos activités pour que vous sachiez quel est l'état des lieux de nos révisions à l'heure actuelle, quels sont notre calendrier et nos jalons qui orientent les travaux de notre groupe. On parlera également des rôles des différents groupes qui ont participé à nos processus pour comprendre comment participer et qui a quel rôle. Donc, nous allons présenter cela également. Et à la fin, nous allons vous permettre de poser des questions et de nous faire parvenir vos retours.

Bien. Donc, nous voyons ici l'ordre du jour. Les points clés dont nous allons discuter seront la Révision du choix du consommateur, de la confiance et de la concurrence. Par la suite, nous aurons la Révision du Centre d'échanges d'information sur les marques. Le collègue qui devait le présenter n'est pas à Marrakech, donc je le ferai moi-même. Par la suite, on aura le travail de révision concernant la stabilité de la racine. Jeff parlera du PDP. Je vais, après cela, poser quelques

---

questions pour que l'on discute avec vous de ce que vous en pensez.

Jonathan, est-ce que vous pourriez commencer avec la Révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Bien sûr. On a plein de sessions en simultanée avec la nôtre et on vous remercie de nous avoir choisis ce soir.

Comme vous voyez sur la diapo, parmi les exigences de l’Affirmation d’engagement, le Programme est tenu d’évaluer si la confiance et le choix et la concurrence du consommateur sont protégés dans le marché du DNS. Et c’est une des questions qu’on s’est posées. En même temps, on doit travailler sur le Processus de candidature, le Processus d’évaluation. Donc, nous allons également vous raconter comment cela a été fait et des sauvegardes qui ont été mis en place pour essayer de relever les défis et de surmonter les problèmes impliqués dans le Processus.

Notre révision était singulière, dans le sens que, comme Karen a dit, on a mis cinq ans à discuter et à recueillir de l’information qui pourrait être utile pour nous aider à prendre des décisions plus informées, à faire une analyse plus objective. Donc, la mission de notre groupe était d’aborder les défis de manière

---

objective. Donc, nos travaux sont le résultat de l'observation et la considération de ces données. Et au moment de faire des recommandations, nous essayons de trouver des solutions réussies qui soient une bonne mise en œuvre des données que nous avons recueillies. Donc, cela est intéressant et nous apprenons à mesure que nous avançons dans le Processus.

L'Équipe de révision a été formée en janvier, elle comprend six membres de la GNSO, deux membres d'ALAC, deux de la ccNSO, un membre du GAC, un représentant du PDG, un membre du Groupe qui représente les présidents du GAC, et finalement, on a quatre experts indépendants qui nous sont d'une grande aide, surtout en vertu de la rigueur avec laquelle ils ont travaillé pour la Révision. Thomas était un des experts qui représente une agence de protection des consommateurs.

Voyez qu'on a un nombre de personnes qui participent en raison de leur expérience dans le domaine qui nous occupe, outre leur intérêt à ces études et ces activités d'études du stress post-traumatique, comme on l'appelle.

Vous avez un lien sur cette diapo auquel vous pouvez accéder pour suivre nos activités. On a également créé une page Wiki qui est consacrée à nos activités. On a trois sous-groupes qui s'occupent de nos activités et une sur le Processus d'évaluation des candidatures, un autre sur les sauvegardes, la confiance des

---

consommateurs, et finalement, un sous-groupe qui s'occupe de la concurrence et du choix du consommateur. Nos réunions sont toutes ouvertes au public, c'est-à-dire que vous pouvez accéder à travers Adobe Connect et suivre les discussions. Et en même temps, vous avez de disponible, des archives...

Je n'ai plus de temps?

Je ne sais pas si j'ai d'autres diapos... Non?

D'accord. Donc, merci. Je tiens à dire également que nous avons organisé une séance de participation publique à 17 h 15 mercredi prochain. Si vous êtes intéressés par ces sujets, venez nous voir, venez rencontrer les membres de l'Équipe, discutez avec nous des priorités qu'il vous semble qu'on devrait avoir dans cette évaluation. Merci.

KAREN LENTZ :

Merci, Jonathan.

La révision suivante que l'on présentera ici est une révision indépendante du Centre d'échange d'informations sur les marques, qui est un des mécanismes de protection des droits qui a été développé dans le cadre du Programme des nouveaux gTLDs et qui soutient, par exemple, la période d'enregistrement prioritaire et le travail des équipes consacrées à cela. Le concept de révision indépendante est surgi d'un avis du Comité

---

consultatif gouvernemental qui nous a conseillé qu'à un moment donné, après le lancement d'un nombre de gTLDs, il devrait y avoir une évaluation du Processus du Centre d'échange d'informations sur les marques. Et il y avait des aspects qui les intéressaient particulièrement, ce qui comprenait surtout l'inclusion des coïncidences inexactes, les périodes d'enregistrement, par exemple. Il y a un nombre d'aspects qu'ils avaient soulignés dans leur avis. Ces points étaient la clé de l'interprétation de nos données concernant l'utilisation des données du Centre d'échange d'informations sur les marques dans différents domaines. Et certaines composantes de cette révision comprennent les discussions avec les différentes parties prenantes et les différents groupes de parties prenantes qui soient utilisateurs du Centre d'échange d'information sur les marques ou pas.

Cette initiative, il nous semble, sera utile pour l'Équipe de révision des ccTLDs, également parce qu'ils vont considérer les RPM, les mécanismes de protection des droits des utilisateurs et les marques commerciales, donc on aura d'autres discussions concernant la Politique uniforme de règlement de litige également.

On a une séance spécifique jeudi où vous pouvez venir pour voir comment vous impliquer.

---

Je vais maintenant donner la parole à Benno, qui va nous parler du CDAR.

**BENNO OVEREINDER :** Le projet CDAR sur l'étude de la stabilité de la racine étudie la stabilité du système de la racine, et il a été établi comme un consortium en trois parties. On a trois organisations qui nous composent. On a un registre. On a le DNS-OARC, l'IETF. Et on s'occupe également de nos travaux ensemble avec une société à but non lucratif sur l'étude de ces questions.

Pour vous donner un peu de contexte, notre projet était d'étudier l'impact du Programme des nouveaux gTLDs sur la stabilité de la racine. Le Groupe a été créé avec la mission de tenir ces engagements clés envers la communauté, comme de suivre les avis du GAC. Il y aura un rapport technique à l'issue de nos travaux qui seront présentés pour discussion au sein de la communauté de l'ICANN, qui a toujours la possibilité de s'exprimer au sujet des différentes politiques. L'ICANN a publié ce rapport en début décembre, et le résumé des commentaires qui ont été faits au cours de cette période de consultations publiques a été publié vers la mi-février. Donc, cela fait un mois à peu près.

Je voulais vous expliquer un peu notre processus, mais pas dans trop de détails parce qu'on aura une session spécifique demain

---

matin. Nous présenterons la méthodologie, les résultats préliminaires et, bien sûr, nous aurons l'occasion d'interagir avec vous, ou vous aurez l'occasion d'interagir avec nous. Parce que pour nous, c'est très intéressant et très important de communiquer avec toutes les parties prenantes pour qu'elles aient l'opportunité de s'exprimer au cours de nos processus.

Nous sommes dans un projet basé sur les données que nous obtenons du service de la racine puisque ce sont des données publiques qui ont été publiées par les différents opérateurs de la racine. Et ces données sont disponibles au public dans le DITL, comme on l'appelle, c'est le DNS-OARC qui s'occupe du recueil de données au niveau mondial, il recueille les données d'un nombre d'opérateurs, de serveurs et de registres. Ces données spécifiques nous ont été remises par une société qui travaille avec nous, avec les différentes mesures de RIP et des autres RIRs, et nous avons commencé à travailler avec ces données que l'on appelle *active*, et qui nous permettent de réaliser des analyses afin de voir les résultats de l'impact du Programme des nouveaux gTLDs sur la stabilité de la racine.

Dans cette nouvelle session, et dans la session de demain, et au cours de toute cette semaine, nous vous demandons de vous rapprocher de nous parce que nous voudrions interagir avec vous dorénavant. Et nous allons vous demander de participer également aux sessions techniques ou aux sessions destinées à



---

la communauté technique, comme la réunion de l'IETF d'Avri, les réunions de RIPE, ou les autres réunions opérationnelles où la communauté du DNS se réunit également, pour nous faire part de vos retours, vous faire vos commentaires et voir les résultats.

Notre site Web est [CDAR.nl](http://CDAR.nl), que vous pouvez consulter.

Merci.

KAREN LENTZ :

Merci, Benno.

Jeff, est-ce que vous voulez parler du travail de politiques?

JEFF NEUMAN :

Bien sûr. J'assume qu'on n'a pas de problème avec la sécurité et la stabilité. Donc, nous avons introduit de nouveaux gTLDs dans la racine. Nous travaillons en ce moment sur un processus qui a été lancé par la GNSO, qui est un processus d'élaboration de politiques concernant les procédures pour les séries ultérieures de gTLDs qui constituent un PDP qui reprend le travail dans le PDP de 2005 combiné avec celui de 2007 lorsque la GNSO a décidé que le lancement des nouveaux gTLDs était convenable et qu'il fallait qu'il y ait un processus conçu pour avoir un mécanisme au cours duquel les candidats pourraient proposer

---

des noms. Alors, le nouveau mécanisme de la GNSO établit qu'il y aura de nouvelles séries, ou plutôt plusieurs lancements de domaines de premier niveau dans la racine.

En décembre 2015, la GNSO a adopté une motion qui était celle de lancer un nouveau processus d'élaboration de politiques. Et en janvier, si je ne me trompe, la charte pour ce groupe de travail concernant ce PDP a été approuvée, et il y a eu un appel à volontaires. Et en février, nous avons tenu les deux premières réunions du Groupe, dont la dernière était le 1<sup>er</sup> mars.

En ce moment, nous avons 100 membres bénévoles qui intègrent le Groupe et presque 40 observateurs. Donc, vous voyez qu'il s'agit d'un groupe très nombreux. On a certains nouveaux arrivants – ce qu'on apprécie beaucoup. Il y a beaucoup de personnes qu'on connaît déjà, sans doute. Et on a trois coprésidents pour le Groupe, dont moi, Avri Doria – qui est dans cette salle quelque part... elle lève la main, oui, on la voit —, et Steven Coats de Twitter, qui est l'autre coprésident.

Il y aura sans doute des questions à ce sujet et donc, je m'arrêterai là.

KAREN LENTZ :

Merci, Jeff. On a mis cela pour que vous puissiez tout voir sur une seule diapo. Donc, vous voyez le calendrier qui a commencé

---

en 2014 avec le recueil des données concernant la protection des consommateurs. Et le recueil de ces informations nous a permis de nous préparer pour ces révisions, ce qu'on fait depuis un bon moment. En ce moment, on est donc au premier trimestre de 2016, et nous n'arrivons qu'à 2017 dans ce calendrier. Donc, ça prendra peut-être un peu plus de temps. Mais lorsque vous regardez le travail de l'Équipe de révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur, ils se sont dit au tout début qu'il allait falloir qu'ils commencent à travailler au sein de ce groupe pendant deux, trois ans, et c'est le temps que cela prend pour conclure un PDP. Mais à mesure que les deux groupes avancent et qu'ils font des progrès, ils comprennent de mieux en mieux la situation, où ils en sont, pour mieux pouvoir conclure leurs travaux.

Enfin, il y a aussi différentes sessions spécifiques qui s'occuperont de chaque révision dans le détail. À partir de demain, vous pourrez, par exemple, participer à l'étude de CEDAR à 8 h, l'Équipe de révision de concurrence, confiance et choix du consommateur se réunit à 9 h et jeudi à 10 h ces réunions sont ouvertes. Et à la fin de la journée de mercredi, on a une autre réunion spécifique où l'Équipe de révision de la concurrence, confiance et du choix du consommateur veut se réunir avec la communauté pour obtenir des retours. Jeudi, on a la réunion du Groupe de travail du PDP de la GNSO concernant

---

les procédures pour des séries ultérieures de gTLDs à 9 h. Et finalement, la protection des droits et, donc, le PDP et la révision indépendante du Centre d'échange d'information sur les marques sera jeudi à 10 h 45.

Cela dit, je vais d'abord poser quelques questions aux membres du Panel pour que vous ayez une idée plus claire des travaux qu'ils ont faits. Et si vous avez des questions ou des commentaires, vous aurez la possibilité d'accéder au micro qui sera ici, au-devant de la salle.

Lorsqu'on entend les présentations de chaque groupe, il est clair que leur portée est assez étendue, qu'ils travaillent à une échelle très élevée et qu'ils s'occupent de questions très complexes. Donc, la question serait : comment vous occupez-vous d'autant de travail? Comment organisez-vous le travail du Groupe pour commencer à avancer?

JONATHAN ZUCK :

Merci, Karen. C'est une bonne question. On a commencé par décider que ça allait nous prendre un an et demi pour travailler à conclure le processus, et c'est ce qui nous a permis de commencer à faire des progrès. Mais une grande partie de notre travail était de diviser les activités en sous-équipes, qui vont réaliser certaines activités et qui vont informer le groupe principal pour que l'on puisse conclure le processus. On espère

---

donc que cela nous permettra d'être en mesure de conclure nos travaux dans ce délai d'un an et demi avec les sous-équipes.

D'autre part, on a commencé à travailler sur la définition de la portée des questions qu'on allait se poser. Il y a plein d'aspects sur lesquels on n'aura pas suffisamment d'informations pour pouvoir conclure cette révision à la fin de la révision, et il va falloir qu'on les remette à la révision suivante, par exemple l'état du marché. Donc, en supprimant cela, on a réduit la charge de travail et on s'est centré sur ce qui pourrait être plus utile.

JEFF NEUMAN :

Concernant le PDP, on a beaucoup d'observateurs, comme j'ai dit tout à l'heure, on a 40 observateurs et 100 membres, on a beaucoup de nouvelles personnes dans le Groupe. Et notre approche est d'au moins commencer ou on recommande de commencer par la considération des questions plus générales que l'ensemble du Groupe peut considérer. Une fois que l'on commencera à travailler sur les questions plus spécifiques, on pourra déléguer certaines activités aux sous-groupes, par exemple des questions, telles que « devrait-il y avoir plus de nouveaux gTLDs? », c'est une question générale qui nous a été présentée dans la charte. D'autre part, on nous a demandé : « Devrait-ce être fait en séries ou à travers un processus continu? ».

---

Et il y a d'autres questions comme celles-là qui sont aussi générales et qui entrent dans cette même catégorie.

Après un certain temps, on a dû commencer à diviser nos travaux en sous-groupes qui se centrent sur différents types de sujets qui nous sont assignés dans la charte. Donc, on a été chargé de discuter de sujets techniques qui vont être délégués à un certain groupe, des questions de politiques, comme le processus d'objection des chaînes portant à conflit, portant à confusion. On avait les IDNs qui peut-être discutaient au sein de notre groupe aussi...

Il y a d'autres questions générales, comme le domaine de la sensibilisation et du soutien des candidats aux nouveaux gTLDs, par exemple. Donc, on prévoit déjà de diviser nos travaux en petits sous-groupes une fois qu'on aura conclu le travail général de considération des questions plutôt générale. Mais c'est ce que nous prévoyons de faire maintenant, ayant eu deux réunions. Donc, notre tâche suivante est vraiment d'élaborer une feuille de route avec des jalons et pouvoir élaborer un calendrier qui nous permettra de commencer déjà à organiser nos travaux.

L'exigence du PDP était que l'on ait au moins deux périodes de consultations publiques. On en a déjà réalisé une. Mais j'anticipe d'avoir plus que deux périodes de consultations publiques dans

---

le cadre de ce PDP. Il faudrait qu'on ait au moins une période de plus une fois qu'on aura lancé le cadre de travail. Mais le Groupe de CCT, de concurrence, confiance et choix du consommateur de Jonathan s'exprime déjà. Il va nous falloir qu'il y ait des candidats et des membres du personnel de l'ICANN. Et toutes ces personnes qui ont participé à ces dernières de nouveaux gTLDs, vont devoir nous aider. On aura besoin d'eux.

**BENNO OVEREINDER :** Pour le projet, j'ai oublié de dire qu'il y a d'autres collègues qui sont avec nous. S'ils peuvent se mettre debout, lever la main... Vous pouvez leur poser des questions aussi.

Très bien. Pour revenir à votre question, Karen, CCT peut vouloir dire aussi une communication constante avec la communauté. Bien sûr, il y a beaucoup de données à analyser et il nous en faudra encore davantage pour pouvoir tirer des conclusions. Il est important que la communauté contribue, fasse sa contribution, la communauté technique, pour pouvoir aussi avoir une méthodologie et une interprétation des données. Il s'agit, bien sûr, d'un processus qui est continu, d'une étude qui est permanente. Nous devons mettre en place un plan. On a parlé des données qui viennent de l'IETF, le cadre de référence, et nous voulons certainement avoir une étude qui soit solide, robuste, bien structurée, un document bien structuré, qui puisse

---

donner lieu à des discussions au sein de la communauté de l'ICANN. C'est important dans notre approche.

KAREN LENTZ : Merci. Merci, Benno.

Puisqu'on parle de continuité, je crois qu'il faut dire que l'étude ne vise pas à créer un ensemble de mesures, mais aussi à essayer de planifier à l'avenir. Est-ce que vous pouvez nous dire quelque chose par rapport à cela?

BENNO OVEREINDER : Oui. Une étude de ce genre implique beaucoup de travail, beaucoup d'outils et, bien sûr, cela nous donne des informations par rapport à la situation actuelle et la situation du passé. Mais bien sûr, ces informations peuvent être extrêmement utiles, non seulement pour notre équipe, mais aussi pour la communauté, ces outils d'analyse et de mesures. Et pour l'avenir, il est important de pouvoir surveiller ou faire un suivi des changements sur la base de ces informations que l'on a, pouvoir analyser l'impact sur la stabilité... Mais nous ne pouvons pas prouver les instabilités à l'avenir, nous ne pouvons pas le faire. Donc, il est important que nous puissions avoir ou mettre en place cette surveillance permanente du système. C'est un aspect



---

très important de notre étude, et c'est une contribution très importante pour la communauté.

KAREN LENTZ :

Merci.

Jeff, Jonathan, est-ce que vous voulez parler des objectifs que vous avez au niveau de votre groupe en particulier, au niveau de l'OARC?

JONATHAN ZUCK :

Merci, Karen.

J'ai parlé un petit peu des objectifs dans mon introduction. Je pense qu'un objectif général, c'est celui d'essayer de trouver un moyen pour que les processus soient plus basés sur les données, sur les faits. Nous essayons donc de trouver la façon de spécifier les mesures du succès pour les recommandations.

De même, il y a eu d'autres révisions, mais malheureusement, par la suite, les recommandations ont été un peu éparpillées.

Et un autre test que nous voulons faire, c'est essayer de faire en sorte qu'il y ait une communication efficace au niveau des différentes étapes de mise en œuvre des différentes recommandations.

---

Finalement, on en parlait avec Jeff au début de la session, un autre défi, c'est que tous ces efforts, toutes ces initiatives ont lieu en même temps. On essaie de répondre aux mêmes questions à partir de points de vue différents. Il serait important, donc, de pouvoir utiliser notre temps de manière efficace afin de trouver des recommandations qui soient basées sur le consensus.

JEFF NEUMAN :

En ce qui concerne le PDP, ce processus d'élaboration de politiques en ce qui concerne les gTLDs – le dernier PDP a été assez général. On a présenté des recommandations au Conseil d'administration qui étaient d'ordre tout à fait générale. Le personnel de l'ICANN, le Conseil d'administration ont vu les recommandations, et ils n'ont peut-être pas mis en œuvre ces recommandations de la façon que nous avons envisagée. Il y avait des aspects peut-être qu'on n'avait pas prévu au niveau de la mise en œuvre de ces recommandations.

Tout d'abord, en ce qui concerne le Guide de candidature et le Processus de dépôt de candidature – comme vous le savez, après le Guide de candidature, il y a eu les processus de dépôt de candidatures, il y a eu les contrats, il y a eu beaucoup d'autres éléments dont il a fallu tenir compte. Donc, il y a eu des recommandations au niveau de la politique, mais après, à la vue

---

du travail qui a été fait au niveau de la mise en œuvre, il serait important de pouvoir faire des recommandations au personnel de l'ICANN au niveau de la mise en œuvre pour que cela puisse être pris en compte dans la rédaction du nouveau Guide de candidature. Je pense que c'est l'un des objectifs aussi de notre groupe, non seulement de donner des recommandations de haut niveau ou générales, mais aussi élaborer des recommandations par rapport à la mise en œuvre.

Il y a d'autres difficultés. Il y a un énorme volume de thèmes sur lesquels nous devons nous pencher du début jusqu'à la fin de ce processus, et c'est l'un des défis que nous avons à relever.

L'avantage que nous avons, c'est que nous ne devons pas consacrer trop de temps à des questions théoriques. Nous pouvons passer directement aux questions pratiques. Et c'est une difficulté qui s'est présentée pour la série précédente où il y avait eu un travail en amont au niveau de la théorie, au niveau des hypothèses. Nous avons passé beaucoup de temps à imaginer ces hypothèses. Nous avons passé plus d'un an à réfléchir à des questions, finalement, qu'on n'a pas vu apparaître, des craintes qu'on avait à l'époque.

Nous avons tiré beaucoup de choses de ce qui s'est passé. Donc, voilà, on a un nouveau défi devant nous. Nous avons cet avantage. Il y a beaucoup de groupes qui mettent en place des

---

révisions, non seulement ceux qui sont représentés ici, mais aussi, par exemple, le Comité consultatif gouvernemental à un groupe de travail qui, justement, se penche sur les procédures utilisées pour les nouveaux gTLDs. L'ALAC a mis en place d'autres groupes de révision. Le personnel de l'ICANN a aussi un rapport de révision...

Il y a beaucoup d'autres processus d'élaboration de politiques qui ont été lancés et qui seront traités au cours de cette réunion, par exemple les mécanismes de protection de droit utilisés pendant la dernière série de gTLDs. Bref, il y a beaucoup de coordination qui doit être mise en place pour nous assurer que le travail qui est fait n'est pas de doublon. Il devrait y avoir une collaboration très étroite entre les groupes pour éviter qu'il y ait des chevauchements ou des efforts inutiles.

KAREN LENTZ :

On a parlé du nombre de groupes qui sont en place. On a parlé des séances pendant lesquelles ces groupes de travail vont présenter leurs travaux. Et il y a des groupes spécifiques qui se focalisent sur différentes questions, notamment celui qui travaille pour les séries ultérieures de gTLDs. Il y a aussi les Groupes de travail qui travaille sur les noms de pays et de territoires, c'est un groupe de travail du GAC. Il y a aussi un autre groupe du GAC qui travaille sur les noms de sous-régions. Il y

---

aura des discussions, bien entendu, sur les commentaires, sur les expériences que l'on a pu tirer de la série de gTLDs de 2012.

Vous avez parlé des défis à relever, du fait qu'il y a beaucoup de groupes qui travaillent sur des thèmes similaires ou sur des thèmes qui sont les mêmes, par exemple Jonathan a parlé de l'évaluation du Processus de dépôt de candidature, qui a un lien avec le travail que fait le CCT. Je me demande si vous pouvez nous dire un petit peu plus par rapport à la façon dont vous envisagez ce type de coordination, ce travail, et s'il y a d'autres idées au niveau de la coordination.

JONATHAN ZUCK :

C'est une question très intéressante, mais je ne suis pas très sûr qu'on ait la réponse. Je pense que c'est un processus assez dynamique, où l'on essaiera de voir où il y a des chevauchements, où il y a des synergies.

De manière générale, une révision du Processus d'évaluation et de dépôt de candidatures devrait précéder tout éventuel lancement d'une nouvelle série afin que l'on puisse améliorer ce processus. Le fait que ce soit fait de manière simultanée, je pense que cela va ajouter une certaine complexité.

Le Processus de révision est assez nouveau pour l'ICANN, alors que les PDPs sont des processus qui existent depuis longtemps.

---

Et je pense que les équipes de révision essaient de faire de leur mieux pour essayer d'établir des liens avec les processus qui existent déjà au niveau de l'ICANN pour tirer des conclusions et établir des priorités et pouvoir établir un lien avec ces PDPs qui existent déjà afin de pouvoir arriver à en tirer des constats ou des conclusions générales. Il y aura des composantes de notre travail qui vont nécessiter une certaine coordination pour éviter des chevauchements. Il y a des questions générales concernant la confiance et le choix des consommateurs ainsi que la concurrence au niveau du marché. Ce sont des questions qui concernent des domaines spécifiques où l'on peut essayer d'améliorer les choses. Et cela nous permet de créer des recommandations plus spécifiques au niveau du développement de politiques.

JEFF NEUMAN :

Pour ceux qui me connaissent, je suis un passionné du Processus d'élaboration de politiques. Il y a quelques années, j'ai participé à l'une des dernières révisions du Processus d'élaboration de politiques, et c'est un processus assez unique, qui est ascendant, tout à fait ascendant. Tout le monde peut participer à ce processus. C'est pour ça que plus de 100 personnes se sont portées volontaires pour participer à ce groupe. Et je suis sûr qu'il y en aura d'autres au fur et à mesure que l'on verra les résultats de cette série de gTLDs. Ma vision est

---

différente de celle de l'Équipe de révision, qui est un petit peu plus descendante, en ce sens que c'est une équipe d'experts indépendants qui doivent se pencher sur les données et qui doivent formuler des recommandations sur la base des données dont ils disposent.

Nous dépendons du CCT pour beaucoup de ces données, donc il y a une partie de notre travail qui se superpose, où il y a un certain chevauchement. Et donc, l'Équipe de révision pourra arriver à tirer des conclusions sur la base de ces données qui vont être utiles pour un travail futur. Ou bien, arriver à des recommandations qui concernent les mécanismes, mais pas les politiques.

Il n'y a pas une ligne de division très claire. C'est une zone un peu grise qui pose des difficultés, peut-être. Mais j'espère vraiment que ce Processus d'élaboration de politiques pourra être mis en place pour voir le jour, car c'est un élément-clé de ce travail.

KAREN LENTZ :

Vous avez dit que vous avez une centaine de volontaires, est-ce que les gens peuvent se porter encore volontaires pour participer? Comment doivent-ils le faire?

---

JEFF NEUMAN :

Tout le monde peut participer, que ce soit des nouveaux arrivants ou des gens qui travaillent pour l'ICANN depuis longtemps. Bien sûr, le Groupe est ouvert à tous, que vous apparteniez à une unité constitutive, à un comité consultatif ou à une organisation de soutien ou que vous soyez un individu, vous pouvez participer au Groupe. Il suffit d'envoyer un mail au Secrétariat de la GNSO : [gnso-secretariat@icaan.org](mailto:gnso-secretariat@icaan.org). Vous serez mis sur une liste et vous pouvez choisir d'être soit membre à part entière, soit observateur. Si j'ai bien compris la différence, c'est que les membres à part entière peuvent participer à la liste, alors que les observateurs ne peuvent que lire ce qui est écrit sur la liste de diffusion. Je ne suis pas tout à fait sûr des différences, s'il y a d'autres différences entre les membres et les observateurs. Nous allons avoir des appels hebdomadaires. En général, je crois que l'idée est d'avoir ces appels les lundis – le mardi et le mercredi en fonction des régions – pardon, les lundis, mais ce qui pourrait correspondre à mardi si c'est en Asie. Pardon. Donc, on aura des appels hebdomadaires. Je pense qu'il y aura d'autres pistes de travail qui vont probablement nécessiter d'autres appels téléphoniques.

Donc, je vous invite à vous porter volontaire ou à participer, mais si vous êtes membre ou observateur, soyez prêt à participer activement. Certains d'entre nous travaillent sur ces sujets depuis longtemps et nous serons ravis de vous aider si



---

vous vous sentez un peu perdu ou si vous avez besoin d'informations de contexte. Nous serons là pour vous soutenir.

KAREN LENTZ :

Merci beaucoup.

Vous avez évoqué des actions de sensibilisation que vous mettez en place. Est-ce que vous pouvez nous parler de meilleurs moyens pour faire un suivi des études? Je voulais vous dire – donc, je répète, si vous pouvez nous dire comment les gens peuvent s'impliquer à faire un suivi de l'étude que vous faites.

BENNO OVEREINDER :

C'est un petit groupe de gens qui font ce travail. Donc, l'interaction avec nous peut se faire soit pendant la présentation que nous allons faire demain où nous allons présenter notre méthodologie et notre plan préliminaire. À ce moment-là, vous pouvez nous poser des questions ou échanger avec nous. Autrement, vous pouvez nous contacter directement soit par mail ou soit par la liste de diffusion – nous avons une liste de diffusion. Je ne suis pas très sûr si les gens peuvent envoyer – je pense que les gens peuvent envoyer des mails à la liste de diffusion, mais je ne sais pas s'ils sont autorisés à lire les mails qui sont échangés dans la liste de diffusion. Je pense que vous pouvez nous contacter pendant les présentations ou autrement

---

à travers notre site Web, où vous trouverez les détails de contact. On est tout à fait ouvert aux commentaires, donc je vous invite à nous envoyer des e-mails si vous pensez que, par exemple, il est très important – puisqu'on parle des difficultés; une grande difficulté consiste à pouvoir collecter les données qui sont à la base de notre étude, analyser ces données, mais aussi déterminer quelles sont les mesures qui sont pertinentes, qu'est-ce qui va pouvoir nous aider à mesurer la performance, par exemple. Il peut y avoir différentes mesures et différentes mesures du point de vue des consommateurs. Et c'est pour cela qu'il faut essayer d'adopter une perspective qui puisse être comprise par la communauté et par la communauté technique, par la communauté en générale. C'est pour les opérateurs de serveurs réseaux, mais c'est aussi pour les registres gTLDs et pour les consommateurs.

Et je veux être très clair par rapport à cela, nous avons un plan. Nous avons reçu certains commentaires de la communauté, mais c'est un processus, comme je vous l'ai dit, continu, où nous mettons à l'épreuve nos résultats chaque fois. Nous devons être sûrs que nous prenons en compte les bonnes mesures pour la communauté. Nous pensons qu'il est important de faire en sorte que la voix de la communauté puisse être entendue. La question de la performance est très importante dans le cas de notre étude.

---

Donc, je vous invite à participer aux réunions de présentation, à nous contacter à travers les informations de contact qui sont sur notre site Web ou en nous envoyant des mails. Merci beaucoup.

KAREN LENTZ :

Merci, Benno. L'adresse e-mail est sur le site?

Bien. Le site Web est CDAR.nl.

Jonathan, si les personnes veulent contribuer à la révision de concurrence, de la confiance et du choix du consommateur, que doivent-elles faire?

JONATHAN ZUCK :

Merci, Karen.

On a une adresse e-mail qui est [input-to-cctr@icann.org](mailto:input-to-cctr@icann.org). Vous aurez également l'occasion de participer publiquement, comme lors de la séance de mercredi après-midi dont j'ai parlé. À travers Adobe Connect, vous pouvez assister à nos réunions, vous pouvez lire les procès-verbaux de nos appels, de nos réunions qui ont lieu, les versions préliminaires des documents sont publiées sur le Wiki et peuvent être lus par le public. Et il faut savoir que Jeff et son avertissement du fait qu'on utilise le processus ascendant plutôt que le processus de révision, qui est plutôt descendant, la différence est que le processus de révision

---

est fait par des membres de la communauté qui représentent leur communauté. Donc, ce sont des représentants de la GNSO, de l'ALAC, etc. Donc, ils ont l'occasion de participer à travers ces groupes. Vous pouvez contacter le représentant de votre groupe auprès de l'Équipe de révision pour vous assurer que vos problèmes, votre inquiétude sont exprimés. Il y a beaucoup d'occasions de participer au cours du processus et nous vous remercierons de le faire parce qu'on veut bien réaliser notre travail.

KAREN LENTZ :

Merci, Jonathan.

Alors, dernière question pour vous tous : y a-t-il des remarques finales que vous souhaiteriez faire? Je vous ai demandé au sujet des défis, mais je me demande qu'est-ce qui vous enthousiasme par rapport à l'état des lieux de vos travaux? Y a-t-il des remarques?

JEFF NEUMAN :

Oui. Je pense qu'en termes de certains défis que nous avons, nous venez de commencer nos travaux, mais on un ensemble de politiques de 2007 qui nous informe. Et cela devrait faciliter nos travaux parce que nous allons commencer sur la base des politiques qui ont été adoptées en 2007 sachant qu'elles sont

---

toujours valides à moins qu'il y ait un consensus pour les annuler. Et donc, ces politiques comprennent, par exemple, le fait qu'il y aurait une introduction de nouvelles séries, de séries ultérieures de nouveaux gTLDs. Et c'est ça, la politique en ce moment. C'est ça par défaut. On part de cette base-là à moins que la communauté se mette d'accord de manière consensuelle pour modifier cela. Et à mesure qu'on avancera avec nos discussions et on discutera de cela au sein du Groupe de travail du PDP jeudi prochain. Et il y a des processus qui sont toujours valides. Il faut peut-être qu'on les peaufine. Mais étant donné que c'était des processus de très haut niveau, ils s'appliquent toujours à cela, comme les nouveaux gTLDs qui peuvent être prévisibles et ordonnés, et c'est un principe tout à fait de haut niveau et qui est probablement toujours pertinent, toujours actuel. Il faudrait qu'on le peaufine un peu, mais on ne part pas de zéro.

Donc, même si d'autres PDPs, de par le passé, on prit de nombreuses années pour être achevés, je suis sûr que ce ne sera pas le cas pour notre PDP. On ne prendra pas plus de temps que le calendrier qui a été établi dans la présentation. J'espère que ce ne sera pas le cas. Et je pense que c'est une époque de beaucoup de travail et nous allons beaucoup améliorer l'ICANN à travers ces travaux. Impliquez-vous.

---

JONATHAN ZUCK : Nous avons beaucoup participé aux discussions sur la responsabilité ces deux dernières années. Donc, vous avez peut-être entendu parlé de ce sujet de ces dernières journées ou de ces dernières années, pourquoi pas? Donc, il y a beaucoup d'autoévaluations en ce moment à l'intérieur de l'ICANN pour essayer de voir si on a les bons mécanismes pour que l'organisation rende compte à la communauté qu'elle est censée représenter et au nom de laquelle elle travaille. On a une expression : « Qui garde le garde? » — ça dépend un peu de la traduction du latin, mais cela constitue un bon exemple, je pense, d'un devoir sacré que l'ICANN a assumé au nom de la communauté Internet. Mais de temps à autre, la communauté Internet doit réaliser sa propre révision, surtout en ce qui concerne ce processus particulier auquel Jeff et moi sommes impliqués. Ça veut dire qu'il y avait des processus de candidature et d'évaluation. Et il y avait un processus d'objection... Au sein de l'Organisation, on avait plein d'occasions d'évaluer, de réviser le travail fait si la communauté voulait participer, par exemple pour le Programme des nouveaux gTLDs. Donc, certaines sociétés ont participé aux révisions 360 degrés, est c'est le moment de « garder les gardes », justement.

---

**BENNO OVEREINDER :** Remarque finale. Le vrai défi, il me semble, est de trouver les données, qui nous permettront de répondre aux questions que nous avons devant nous. L'exploitation de la racine semble être simple, mais en fait, elle est composée de différentes parties, et il faut trouver toutes les informations et toutes les modifications apportées après cela. En même temps, ce qui est difficile, c'est d'atteindre un consensus de la communauté. Donc, on travaille beaucoup là-dessus. Merci.

**KAREN LENTZ :** Merci. Nous allons maintenant vous donner l'occasion de poser des questions ou faire des remarques, s'il y en avait. On est disponible pour vous répondre. On a un micro dans le couloir duquel vous pouvez vous rapprocher, au besoin.

**STEVE METALITZ :** Merci. Je suis de l'Unité constitutive de la propriété intellectuelle. Je vous remercie de ce panel, qui était une bonne introduction et qui nous a donné le contexte de cette large gamme de problèmes sur lesquels vous travaillez. Il y aura sans doute plus de bénévoles pour le Groupe de travail sur le PDP une fois que – vous voyez que Jeff Neuman dirige le Groupe, donc « qui garde les gardes » dirais-je? Je plaisante! Vous avez une très bonne équipe. Donc, je vous fais confiance.

---

Mais j'ai une question pour Karen, surtout, sur quelque chose que j'ai vu sur l'écran tout à l'heure et que j'avais déjà lu il y a un mois à peu près, et c'est la question de l'étude ou la révision de l'abus des DNS... oui, voilà. Pourriez-vous nous expliquer de quoi il s'agit? Quel est l'état des lieux de ces travaux? Est-ce que la communauté pourrait participer à ces travaux?

KAREN LENTZ :

Oui. Merci, Steve. Si l'on revient à l'époque où on essayait de recueillir les données pour réaliser la révision de la concurrence, de la confiance et le choix des consommateurs, on évaluait ces trois domaines et on a fait différentes études là-dessus. Et lorsqu'on évaluait le Processus de candidature et d'évaluation des candidatures, nous avons recueilli beaucoup de données du personnel de l'ICANN au sujet du Programme ou du Rapport de révision de la mise en œuvre des nouveaux gTLDs. Lorsqu'on est arrivé aux sauvegardes, on a trouvé qu'il y avait deux domaines impliqués.

D'une part, les mécanismes de protection des droits sur lesquels nous avons recueilli des données, nous avons tenu une période de consultations publiques pour obtenir les contributions de la communauté pour l'Équipe de révision. On a également travaillé sur l'élaboration de sauvegardes là-dessus et il y a eu des sauvegardes qui faisaient partie du Programme à l'époque où on



---

essayait de nous occuper d'abord de l'utilisation malveillante. Et cette utilisation malveillante du DNS essayait d'atténuer ce type de comportement. On a un système d'accès, on essayait de faire des contrôles contextuels, et tout cela a été intégré au Programme et tout ce que nous voulions faire. Donc, le recueil de données et l'évaluation des données disponibles et des expériences et les perspectives des personnes concernant tout cela ont été intégrés dans une même étude, et on élabore en ce moment un document similaire à celui qu'on avait préparé pour la mise en œuvre du Programme de protection des droits. Et nous allons commencer la période de consultations publiques une fois qu'on aura conclu cette réunion. Merci.

WERNER STAUB :

Werner Staub de CORE. J'ai une question concernant la responsabilité dont Jonathan parlait spécifiquement. Il parlait des différentes mesures des différentes révisions de responsabilités. Ici, on a certains critères qui sont déjà implicites, je pense, à chaque ligne de l'écran. Mais dans le contexte des nouveaux gTLDs spécifiquement, nous avons différents niveaux qui sont assignés aux personnes, par exemple les registres ont un certain niveau où l'ICANN leur donne la possibilité de faire certaines activités. On leur donne un rôle. C'est ça, chacun reçoit un rôle. Et on se demande par la suite, l'ICANN est-elle responsable? Comment peut-on répondre à la

---

question? L'ICANN est-elle responsable? Rend-elle des comptes envers les parties prenantes? Comment peut-on savoir cela? Comment le mesurer? La manière la plus facile de le mesurer est de dire : « Peut-on les remplacer avec les personnes qui sont affectées par leurs actions? ». Les personnes affectées par les mesures du registre X vont prendre une mesure et, au pire, elles vont pouvoir remplacer ces personnes. C'est ça, la responsabilité. C'est ça, la reddition de comptes. Que vous puissiez être remplacé par les personnes affectées par vos actions.

La manière de définir les registres, surtout dans le cas du Programme des nouveaux gTLDs, doit être responsable. Mais envers qui? Doivent — ils rendent compte à l'ICANN? Alors, l'ICANN, à la fois, doit rendre compte à tout le reste... Ça ne marche pas très bien. On a un concept de communauté et nous avons oublié qu'en fait, la communauté est là parce qu'elle a sa propre organisation, elle a son propre processus de reddition de comptes, sa propre organisation communautaire envers qui il faudrait que l'on soit responsables.

On n'a peut-être pas suffisamment de travail là-dessus, mais ce qui doit être fait est de mesurer, de voir que les parties désignées par l'ICANN soient responsables et qu'elles puissent être remplacées suivant les décisions et les actions des personnes qui sont affectées par leurs actions.

JONATHAN ZUCK :

Jeff est aussi intéressé par ce sujet. Je pense que vous avez soulevé quelques questions intéressantes ici, et je vous en remercie. On a différents aspects à discuter là-dessus. D'une part, vous dites que les délégués doivent rendre compte à l'ICANN et que l'ICANN doit rendre compte à la communauté, et vous dites que cela ne marche pas très bien...

Je pense que cela est dû au fait que les mécanismes de responsabilité ne sont pas suffisants pour que l'ICANN rende compte. Donc, il faut mesurer un degré plus haut de responsabilité de l'ICANN envers sa communauté, ce qui nous permettra d'avoir cette réaction en chaîne dont vous parliez, cette boule de neige qui pourrait résulter, en théorie, à la redélégation de ces responsabilités. On ne veut pas parler de redélégation parce que c'est un mot spécifique à l'ICANN, c'est un terme de l'ICANN. Mais la réassignation de cette responsabilité, en tous cas, pourrait être modifiée. Bien sûr, d'autre part, pour le Programme des nouveaux gTLDs, on voulait améliorer la concurrence. Et dans notre révision, on essaie de définir ce qu'est la concurrence parce que le supposé immédiat du point de vue économique est que cela ne pourrait pas être positif, et que peut-être le marché n'aurait pas de problème de prix en termes de concurrence parce que les prix sont déjà limités. Et donc, ce n'est pas dans le domaine des prix qu'il faut

---

être plus concurrentiel, mais plutôt il faut que l'on ait plus d'options entre les différents fournisseurs, pouvoir changer de fournisseur plus facilement dans la discipline des personnes qui ont reçu ces responsabilités. Donc, que si on n'est pas conforme, on puisse changer de registre.

L'idée, donc, est d'améliorer et de renforcer le niveau de responsabilité des personnes qui ont reçu ces responsabilités envers les personnes qui desservent. D'une part, on a la responsabilité, la reddition de comptes envers l'ICANN. Et d'autre part, on a la reddition de comptes entre les différents fournisseurs pour que le changement de fournisseurs et le vote deviennent un « mécanisme de remplacement ».

JEFF NEUMAN :

Oui. Je vous donnerai mon avis personnel – et ce n'est pas l'avis du Groupe de travail. À mon avis, la responsabilité n'est pas vraiment la possibilité d'être remplacé. Je ne suis pas sûr que la responsabilité des registres soit exclusive à l'ICANN. Je veux dire, en général, il faut toujours que l'on rende compte aux consommateurs, aux clients afin de – l'ICANN doit rendre compte aux parties prenantes. C'est comme cela que l'on va juger la responsabilité, que l'on évalue la responsabilité. Est-ce qu'ils desservent les clients? Est-ce qu'ils rendent compte aux

---

clients? Les registres doivent avoir un système de reddition de comptes, non seulement envers l'ICANN, vous voyez?

Et donc, c'est la responsabilité et la possibilité de respecter les engagements, de tenir aux engagements qui ont été pris. Et c'est la manière de mesurer la responsabilité, de voir si les engagements ont été tenus ou pas. Et donc, pour mesurer la responsabilité, je ne pense pas que la conséquence serait de remplacer la personne qui a assumé ce rôle — bien que je sois d'accord avec Jonathan — dans le sens que la responsabilité pourrait être mesurée avec la possibilité de changer de délégateur ou de TLD, par exemple.

Mais en ce moment, je voudrais agréer à ce que disait Jonathan, que nous n'allons pas forcément changer de fournisseur, mais que si on avait davantage de membres et davantage de personnes et de compétiteurs, les bureaux d'enregistrement pourraient changer de registres. Mais on ne sait pas si les nouveaux gTLDs capturent toutes ces nouvelles informations du marché, toutes ces capacités du marché.

KAREN LENTZ :

Merci.

On a quelques questions des participants à distance.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : On a des questions sur le chat. Widsom Donkor de l'Agence de communication. Il demande comment les données vont être recueillies, spécifiquement dans les pays en développement. Il dit que cela aidera les nouveaux arrivants des pays en développement.

KAREN LENTZ : Merci. Je voudrais des précisions, car je n'ai pas compris la question. Répétez, s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : « Comment compte-t-on recueillir les données? »

Elle dit : « La plupart des pays en développement travaillent sur une charte de droit à l'information. »

JONATHAN ZUCK : C'est une question intéressante. On se demande au sein du Groupe quelles sont les exigences de données supplémentaires. Il y a eu beaucoup de mesures qui sont très importantes en termes de statistiques et qui nous permettent d'assumer des informations et de tirer des informations qui ne sont pas disponibles ailleurs. Mais il y a beaucoup d'études en cours d'élaboration en ce moment. Et la plupart de ces études, en fait, montrent qu'on pourrait suggérer ces études et proposer ces

---

informations et la création de ce type de loi concernant le droit à l'information dans leur législation. Donc, dans les pays en développement, on pourrait avoir des résultats communs qui seraient applicables et qui pourraient être repris par tous ces pays. On a des sondages mondiaux qui sont réalisés en ce moment par le *Nielsen Group* par les titulaires des noms de domaine et sur les utilisateurs et ils suivent les pratiques de ces pays pour pouvoir obtenir des résultats statistiques également.

Donc, on a des informations et des données sur la confiance des consommateurs partout dans le monde.

JEFF NEUMAN :

Je me fonde ici sur les données de Jonathan, mais je dirais qu'au sein du Groupe du PDP, la plupart des données vont être tirées des processus auxquelles nous allons participer volontairement au cours du processus. Donc, je vois d'abord beaucoup de données provenant des personnes qui se joignent aux différents registres, qui présentent des candidatures auprès de ces registres. Et beaucoup de ces personnes voudraient bien participer en tant que bénévoles pour fournir des informations pour améliorer le Processus de candidature pour les tests et les exercices de prédélégation. Et ils trouvent qu'à ce point-là, on n'a pas suffisamment de personnes qui participent. En ce moment, on voit qu'il nous manque des personnes. On a eu davantage de personnes dans la série antérieure.

---

**BENNO OVEREINDER :** Quant au projet CDAR, les ressources publiques nous sont fournies par les RSOs – pardon, je parlais de RSSAC. Le RSSAC a publié deux études où on a tiré des données. D’une part, des données détaillées et puis l’avis du DNS qui prend 48 heures chaque année. Ce sont des données énormes, hein? On peut le faire constamment malheureusement. Mais en tous cas, cette partie des données est déjà couverte. D’un autre côté, on a les consommateurs, les clients et on a 8 000 points de mesures sur Internet concernant 35 – en fait, 85 % de ces points de recueil d’information sont situés en Europe. Donc, ce sont des données qui suivent une tendance. C’est biaisé. Mais les communautés RIPE et RIPE NCC sont celles qui obtiennent ces mesures. Elles essaient également de collaborer avec les autres régions pour obtenir des mesures ailleurs. Donc, on essaie de mettre en œuvre ces types de points de mesures ailleurs, et pas seulement en Europe. C’est sur cela qu’ils travaillent.

Alors, vous voyez, tout cela fait partie de l’analyse. À l’avenir, on aura sans doute davantage de points de mesures dans d’autres régions pour les analyses et les statistiques pour s’assurer qu’il y a une tendance, un biais, et utiliser les différentes méthodes qui nous permettront de compenser cela. Mais c’est sans doute un problème dont nous sommes conscients. Merci.



---

KAREN LENTZ :                   Merci. On avait une autre question d'un participant à distance.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :       La deuxième question est s'il y aura une session informelle du Programme du Groupe de travail des nouveaux gTLDs qui voulaient aider les nouveaux arrivants dans le processus. Il trouve que ce serait utile pour les nouveaux arrivants.

KAREN LENTZ :                   Pardon, pourriez-vous la relire? Je ne sais pas pourquoi, mais c'est très difficile de vous entendre. On ne vous entend pas très bien d'ici.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :       Oui. La question : « Y aura-t-il une nouvelle session pour le Groupe de travail des nouveaux gTLDs? Il me semble que cela serait très utile pour les nouveaux arrivants aux processus de révision. Ce n'est qu'une idée. »

JEFF NEUMAN :                   Le Groupe de travail sur le Processus d'élaboration de politiques concernant les procédures pour des séries ultérieures de gTLDs se réunit jeudi à 9 h dans la salle Slide. Et je pense que ce sera une bonne session, qui sera intéressante pour les nouveaux

---

arrivants parce qu'on aura, d'une part, une session conjointe avec le groupe d'Avri, qui présentera les principes de la GNSO et les recommandations de GNSO de 2007, et ce sera utile de participer pour les nouveaux arrivants parce que ça leur permettra de comprendre les principes de la base de la série des nouveaux gTLDs qui a été lancée en 2007. Donc, ce sera utile.

Au sein du Groupe de travail, on a discuté de la possibilité d'avoir des séminaires Web dans l'avenir pour permettre aux nouveaux arrivants de se mettre à jour, de se mettre au courant de tous les acronymes que nous avons, pour apprendre un peu le dictionnaire, hein?

KAREN LENTZ : Merci. Y a-t-il des questions?

[JIN CHAU] : [Jin Chau] de KNET. Je suis membre de l'ISG, mais je parle en mon propre nom. L'Équipe de révision, vous faites un travail très intéressant, mais je me demande comment l'ICANN travaillera avec une révision qui pourrait tirer des conclusions contradictoires. Par exemple, si les utilisateurs finaux ou les clients préféraient avoir plus de gTLDs, mais les propriétaires de marques s'opposaient à cette idée ou alors si un bureau d'enregistrement ou un registre préférerait avoir une deuxième

---

série de nouveaux gTLDs, mais que la révision de la stabilité de la racine concluait que le fait d’avoir davantage de nouveaux gTLDs aurait un impact négatif sur la stabilité de la racine, que feriez-vous? Je voulais savoir les résultats possibles.

JEFF NEUMAN :

C’est une bonne question. J’en ai déjà parlé un peu au début de ma présentation. Et j’ai dit qu’on pourrait très bien arriver à la conclusion qu’il n’y a pas de stabilité dans la racine. Mais j’imagine que ce ne sera pas le résultat. Mais si c’était le cas, et que l’on concluait que cela a un impact négatif sur la stabilité de la racine et qu’on ne pourrait pas avoir davantage de nouveaux gTLDs, ce serait difficile pour nous de recommander d’avancer avec les nouvelles séries de nouveaux gTLDs. Si c’était le cas, le travail aurait un impact sur ces nouvelles séries. Mais en tous cas, on a toujours eu différents avis venant des différents groupes qui intègrent l’écosystème de l’ICANN concernant les nouveaux gTLDs. Il y en a qui pensaient qu’il ne devrait pas exister de nouveaux gTLDs.

En 2007, on avait déterminé qu’il y aurait de nouvelles séries de nouveaux gTLDs, des séries ultérieures, à moins que la communauté en décide autrement. On ne modifiera pas cela. Ce que je ne dis pas est que la protection actuelle n’est peut-être pas suffisante et qu’on n’a pas beaucoup de marge pour

---

avancer. Mais, en tous cas, la communauté pourrait se réunir pour déterminer qu'il ne serait pas souhaitable d'avoir davantage de nouveaux gTLDs. Et les registres et les bureaux d'enregistrement devront se conformer à cette décision.

Je peux simplement vous dire que la politique n'est pas celle-là aujourd'hui, et qu'elle pourrait être modifiée à l'avenir. Jonathan parlait de cela tout à l'heure — c'est vrai qu'il faut qu'on coordonne de près avec nos équipes pour nous assurer que si nous avançons sur une voie où on a des données qui entrent en conflit, on pourra trouver une solution pour ces conflits pour pouvoir continuer d'avancer. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Je pense à votre question – et je vous remercie –, et c'est vrai qu'il faudrait que l'on coordonne nos travaux, mais on pourrait très bien en arriver à des conclusions négatives, ce qui sera un exercice intéressant. Mais cela appartient à la GNSO de décider de modifier les politiques actuelles, pas à l'Équipe de révision. Cependant, ce que vous dites est intéressant, et ce serait intéressant d'entrer un peu dans les détails d'entrer un peu dans les détails et de considérer cela. Que voudraient-ils les consommateurs concernant les nouveaux gTLDs? S'il y a une demande des consommateurs pour de nouveaux gTLDs, on pourrait ne pas vouloir arrêter les nouvelles séries, mais on

---

pourrait très bien se demander si les consommateurs demandent de nouvelles séries de nouveaux gTLDs. On ne sait pas. Ce serait un point d'exercice de remettre cela en question.

Vous pourrez ne pas vouloir les nouveaux gTLDs, vous dites. Je pense que ce n'est pas une déclaration vraie. Plutôt, on devrait vouloir des modèles d'enregistrement où les titulaires des marques déposées pourraient avoir des intérêts différents de ceux des consommateurs. Mais imaginez si un propriétaire de marques défendait l'utilisation d'une marque en vertu d'un modèle commercial. Y a-t-il un modèle commercial qui défende les marques commerciales? Et les marques vont-elles être d'accord avec l'utilisation de nouveaux gTLDs? Si ce n'est pas le cas, comment pourrait-on le faire sans ce type de protection?

**BENNO OVEREINDER :** Nous allons présenter des résultats préliminaires demain. C'est tout ce que je peux vous dire. C'est une question pertinente, merci. Bien sûr, on en tiendra compte au sein du Groupe qui travaille sur le PDP. Bonne question. Merci beaucoup.

**[JIN CHAU] :** Je me demande si on peut anticiper ces résultats. Peut-être qu'on pourrait avoir un résultat qui nous permette de prévoir un conflit... ou peut-être que c'est trop prématuré.

---

KAREN LENTZ :                   Avons-nous d'autres questions à distance? Il nous reste deux minutes. Y a-t-il d'autres questions dans la salle?

JEFF NEUMAN :                   Il y a quelques années, quand on parlait des gTLDs, il y avait plein de gens qui voulaient parler, qui voulaient poser des questions. Maintenant, ce n'est plus le cas.

Je voulais dire quelque chose de controversé, mais je ne vais pas le faire.

JONATHAN ZUCK :               On peut essayer. Marquez vos calendriers : mercredi à 17 h 15, il y aura une séance consacrée à la révision des gTLDs. Merci.

KAREN LENTZ :                   Merci beaucoup à tous les panélistes et à tous les participants.

[Applaudissements]

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**